

## Rapport Moral 2018 de l'Association Coopérer pour l'Autre Lycée approuvé en AG le samedi 11 mai 2019

L'année 2017 aura été l'année de la création de l'association, officialisant ainsi le collectif de travail débuté en 2016. 2018 est l'année de la reconnaissance institutionnelle et de l'engagement dans le travail coopératif.

Si de nombreux contacts avaient été pris en 2017, entre autres avec des partenaires potentiels et des équipes d'enseignants-chercheurs, il nous fallait l'aval de notre future tutelle pour avancer.

En effet, le 4 février s'est acté le démarrage du projet avec la rencontre de M. Bourget, DASEN d'Indre et Loire, celui-ci provoquant dès lors l'accompagnement par la CARDIE, cellule académique Recherche et Développement Innovation Expérimentation.

Nous avons eu le soutien financier de la Région Centre Val de Loire, de la Fondation de France, de la Casden, de la DDCS et de l'association Martine Drumont.

Le 28 septembre 2018, notre première journée d'études « Sacrés ado, ça crée (l')adulte » a remporté un franc succès rassemblant plus de 170 personnes représentant 74 institutions différentes. Tous ont pu apprécier la qualité des intervenants.

A l'issue de cette journée, les inscriptions dans les GTCoo ont été ouvertes. Plus de 90 personnes se sont engagées sur les 11 GTCoo.

Pour rappel, les GTCoo ont pour mission de produire un rapport sur leur thème, d'organiser un évènement de type conférences ou ateliers et de tenir un carnet de bord sur la vie du groupe. Une quatrième mission est apparue très vite : occuper une fonction au sein de l'association en lien avec son thème. En outre, chaque GTCoo alimente le Pôle Ressource CréaPIC qui lui-même partage ses ressources, véritable espace transitionnel institutionnel.

Le premier séminaire des GTCoo, sous la supervision de Pierre Laffitte, a réuni 60 personnes un soir de décembre pour un temps de travail et de convivialité. Le souhait de l'association est de produire 2 séminaires par an.

Au total, ce sont 1460 heures de travail bénévole réalisées, témoin de l'engagement de tous.

Au-delà de ces actions, ce sont de véritables collaborations qui se mettent en place : coopérations institutionnelles ou collaborations de recherche... nous permettant de soutenir notre souhait d'articuler théorie et pratiques et d'impulser du lien sur le territoire. Gageons de d'autres bénéfiques secondaires laissant la place à l'émergence de créativité viendront enrichir ce bilan.

L'année à venir sera celle de la réflexion, de la formalisation du projet Dispositif et de la mise en œuvre du Pôle ressource.

Fait le 11 mai 2019

A Tours

Anne-Virginie Brotons

Présidente de l'association

Claude Richer

Trésorier de l'association

